



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 25195

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la reconnaissance des diplômes médicaux français à l'étranger et sur l'autorisation d'exercer la médecine à l'étranger. Les médecins français qui souhaitent pratiquer leur métier à l'étranger se heurtent à de nombreuses difficultés administratives même lorsqu'ils satisfont aux épreuves d'équivalence de diplômes demandés. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer si des initiatives sont prévues pour faciliter l'implantation de médecins ayant obtenu la reconnaissance de leur diplôme, ceci à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières européennes.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25195

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 873